



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 7 avril 2005 — N° 135

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 23 mars 2005, sur la motion de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 38, Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 10 h 37, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

7 avril 2005

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 93 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires

La motion est adoptée.

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 92 Loi modifiant la Loi sur les produits et les équipements pétroliers, la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

7 avril 2005

Dépôts de documents

M. Audet, ministre des Finances, dépose :

Le décret n° 215-2005 concernant une réduction du capital-actions émis et payé de la Société Innovatech du Grand Montréal et un remboursement correspondant de capital.

(Dépôt n° 1729-20050407)

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

L'Entente de réciprocité en matière d'échange de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Confédération suisse, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celle-ci.

(Dépôt n° 1730-20050407)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale approuve l'Entente de réciprocité en matière d'échange de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Confédération suisse.

(Dépôt n° 1731-20050407)

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celui-ci.

(Dépôt n° 1732-20050407)

7 avril 2005

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale approuve le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique.

(Dépôt n° 1733-20050407)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport national sur l'état de santé de la population du Québec intitulé *Produire la santé*.

(Dépôt n° 1734-20050407)

Mme Gauthier, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des installations olympiques, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2004.

(Dépôt n° 1735-20050407)

Dépôts de rapports de commissions

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 9, 10, 17 et 22 février, les 8, 9, 10, 15, 16, 17 et 22 mars ainsi que les 5 et 6 avril 2005, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi :

n° 83 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives

(Dépôt n° 1736-20050407)

7 avril 2005

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Doyer (Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 33 citoyens et citoyennes de la circonscription de Matapédia, concernant la modernisation du parc d'habitations à loyer modique.

(Dépôt n° 1737-20050407)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Papineau (Prévost) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 110 000 citoyens et citoyennes de la circonscription de Prévost, concernant la gestion du prix de l'essence.

(Dépôt n° 1738-20050407)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 38, Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 156 en annexe)

Pour : **56** Contre : **36** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 38 est adopté.

7 avril 2005

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 38 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes* ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Le secteur énergétique au Québec – Contexte, enjeux et questionnements* ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 85, Loi sur le Centre de services administratifs.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, M. Turp (Mercier) et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès de l'écrivain d'origine montréalaise M. Saul Bellow, prix Nobel en 1976, et rende hommage à son apport exceptionnel à la littérature.

7 avril 2005

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Charest (Rimouski) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de la santé.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, proposent conjointement, dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation :

QUE l'Assemblée nationale souligne, dans le cadre de cette semaine, l'effort des milliers d'adultes québécois qui travaillent à maintenir à jour leurs connaissances et leurs compétences pour le plus grand bénéfice de la société québécoise et qu'elle témoigne son appréciation à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes, et aux centaines de partenaires provenant de divers milieux qui assurent le succès de cette semaine dans toutes les régions du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

7 avril 2005

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 15 avril 2005, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) s'adressera à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le bilan des engagements électoraux du gouvernement libéral en santé et services sociaux, deux ans après son élection ».

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 47, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 06, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Legendre (Blainville) à Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, concernant la répartition de la taxe sur l'essence ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Doyer (Matapédia) à M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant la mise en place de mesures d'atténuation des conséquences de la réduction des possibilités forestières.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 12 avril 2005, à 14 heures.

La motion est adoptée.

7 avril 2005

En conséquence, à 18 h 32, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 12 avril 2005, à 14 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

7 avril 2005

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 38, Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être:

(Vote n° 156)

POUR - 56

Auclair	Corbeil	Jérôme-Forget	Normandeau
Audet	Couillard	Lafrenière	Paquet
Bachand	Courchesne	Lamquin-Éthier	Pelletier
Beauchamp	Delisle	L'Écuyer	Perreault
Béchar	Descoteaux	Legault	Reid
Bergman	Després	<i>[Chambly]</i>	Rioux
Bernard	Dubuc	Lessard	Soucy
Bernier	Dupuis	Loiselle	Théberge
Blackburn	Fournier	MacMillan	Thériault
Boulet	Gabias	Marcoux	<i>[Anjou]</i>
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Marsan	Tomassi
Charlebois	Gauthier	Mercier	Vallières
Cholette	Gautrin	Moreau	Vien
Clermont	Hamad	Morin	Whissell
Copeman	James	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	

CONTRE - 36

Bertrand	Deslières	Legendre	Pinard
Bouchard	Dion	Léger	Richard
<i>[Vachon]</i>	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Robert
Bourdeau	Doyer	Lemieux	Simard
Caron	Dufour	Létourneau	Thériault
Champagne	Girard	Maltais	<i>[Masson]</i>
Charbonneau	Grondin	Marois	Turp
Charest	Jutras	Morin	Vermette
<i>[Rimouski]</i>	Légaré	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	
Côté	Legault	Papineau	
Cousineau	<i>[Rousseau]</i>	Picard	